

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2813

présenté par

M. Taché, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	10 000 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	10 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite renforcer les moyens de l'Académie diplomatique et consulaire à hauteur de 10 millions d'euros. Le budget alloué à cette Académie est estimé pour 2025 à 5,43 M€.

La France a longtemps été l'un des rares pays à ne pas disposer d'une académie diplomatique afin de former son personnel. Malheureusement, cette Académie semble pour l'instant être une coquille vide. En effet, les budgets alloués sont trop faibles et, surtout, l'Académie n'a pas de locaux propres.

Il est indispensable de notre point de vue de disposer d'une Académie qui propose un programme de formation de diplomate exigeant et fonctionnant avec suffisamment de moyens. Nous pensons en effet qu'il faudrait former tous les nouveaux diplomates pendant une durée d'un an. Nous rappelons que la diplomatie est un réel métier, et que cette profession ne s'apprend pas sur le tas. Ainsi, nous souhaitons que cette Académie de formation soit l'incarnation exigeante de l'ambition d'excellence que nous portons pour notre diplomatie et c'est en ce sens que cet amendement apporte 10 millions d'euros de budget à celle-ci. Il s'agit là bien entendu d'un soutien préliminaire, ce budget ayant vocation à être augmenté en fonction des besoins pour les années à venir.

Ainsi, cet amendement augmente de 10 millions d'euros les AE et les CP de l'action 06 "Soutien" du programme 105 "Action de la France en Europe et dans le monde", en provenance de l'action 01 "Appui au réseau" du programme 185 "Diplomatie culturelle et d'influence". Nous appelons le gouvernement à lever le gage